

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Oxycal

Date d'impression: 19.11.2015

Code du produit: j4030_sd

Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Oxycal

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Nettoyant sanitaire Effet fraîcheur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: JOHANNES KIEHL KG
Rue: Robert-Bosch-Str. 9
Lieu: D-85235 Odelzhausen
Boîte postale: 15
D-85233 Odelzhausen
Téléphone: +49 8134 9305-0 Téléfax: +49 8134 6466
e-mail: info@kiehl-group.com
Internet: www.kiehl-group.com
Service responsable: Notrufnummer für deutsch- und englischsprachige Länder: +49/89/19240
Nationale Notrufnummer für die Schweiz (Tox-Zentrum Zürich): 145
Numéro d'urgence France: INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59
Numero d' emergenza Italia: Centro Antiveleni - 20162 Milano: 02/66101029
ETTSZ /Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat/, 1096 Budapest,
Nagyvárad tér 2. Ügyeleti telefonszám: 476-64-00, 476-64-64
Eesti: Häirekeskuse number: 112 / Mürgistusteabekeskuse number: 16662
Emergency telephone number for all other countries: +49/8134/9305-36

KIEHL Austria GmbH	Perfektastr. 57 / Top 3;	A-1230 Wien	Tel. +43 (0) 1 / 604 99 93
KIEHL FRANCE S.A.R.L.	5, rue de Londres;	F-67670 Mommenheim	Tél. +33 (0) 3.88.59.52.25
KIEHL Italia s.r.l.	Via Michelangelo 29;	I-16036 Avegno (GE)	Tel. +39 / 0185 730 008
KIEHL Schweiz AG	St. Dionys-Str. 33;	CH-8645 Jona	Tel. +41 (0) 55 / 254 74 74
Johannes Kiehl KG	Ganz Ábrahám ucta 4/12,	H-2142 Nagytarcsa	Tel. +36 (0) 1 / 348-08 41

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0) 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes: GHS07



Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Oxycal

Date d'impression: 19.11.2015

Code du produit: j4030_sd

Page 2 de 8

Conseils de prudence

P280

P302+P352

P305+P351+P338

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

(conforme à 648/2004/CE)

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

tensioactifs non ioniques <5%, acides organiques, Agents de blanchiment oxygénés, Stabilisant, parfums

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
231-765-0	Eau oxygénée 35 %; peroxyde d'hydrogène en solution	10 - < 15 %
7722-84-1	Xi - Irritant R41	
	Eye Dam. 1; H318	
01-2119485845-22		
200-898-6	acide méthanesulfonique	< 3 %
75-75-2	C - Corrosif R34	
607-145-00-4	Skin Corr. 1B; H314	
01-2119491166-34		

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

Après inhalation

ne présente aucun risque à l'inhalation

Après contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible. Consulter un médecin si nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ces informations ne sont pas disponibles.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Oxycal

Date d'impression: 19.11.2015

Code du produit: j4030_sd

Page 3 de 8

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Tout moyen d'extinction possible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ces informations ne sont pas disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Non demandé

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Pas de précautions spéciales requises.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Oxycal

Date d'impression: 19.11.2015

Code du produit: j4030_sd

Page 4 de 8

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7722-84-1	Peroxyde d'hydrogène	1	1,5		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Non demandé.

Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Gants de protection

Recommandation : des gants en latex naturel contenant du polychloroprène d'une épaisseur de 0,6 mm atteignent une durée de protection de minimum 8 heures (correspond au niveau de performance à la perméation 6 selon la norme européenne EN 374) et une résistance au "gonflement" de < 15 %.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	plaisante

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):	env. 1,5	K-QP1012C
----------------------	----------	-----------

Modification d'état

Point de fusion:	<-8 °C
------------------	--------

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>98 °C
--	--------

Point de sublimation:	non applicable
-----------------------	----------------

Point de ramollissement:	non applicable
--------------------------	----------------

Point d'écoulement:	non applicable
---------------------	----------------

Point d'éclair:	>100 °C
-----------------	---------

Inflammabilité

solide:	non applicable
---------	----------------

gaz:	non applicable
------	----------------

Dangers d'explosion

Non-explosif

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
----------------------------------	----------------

Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
----------------------------------	----------------

Température d'inflammation:	>300 °C
-----------------------------	---------

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non applicable
---------	----------------

gaz:	non applicable
------	----------------

Température de décomposition:	indéterminé
-------------------------------	-------------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Oxycal

Date d'impression: 19.11.2015

Code du produit: j4030_sd

Page 5 de 8

Propriétés comburantes

Sans rapport

Pression de vapeur:

indéterminé

Densité (à 20 °C):

1,03 g/cm³ K-QP1012E

Hydrosolubilité:
(à 20 °C)

complètement miscible

Solubilité dans d'autres solvants

indéterminé

Coefficient de partage:

indéterminé

Viscosité dynamique:

indéterminé

Viscosité cinématique:

indéterminé

Durée d'écoulement:

indéterminé

Densité de vapeur:

indéterminé

Taux d'évaporation:

indéterminé

9.2. Autres informations

Teneur en solide:

indéterminé

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer à des températures supérieures à 35 °C.

10.5. Matières incompatibles

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
7722-84-1	Eau oxygénée 35 %; peroxyde d'hydrogène en solution				
	par voie orale	DL50 mg/kg	418 - 445	Rat	
	dermique	DL50	3000 mg/kg	Rat	GESTIS

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Oxycal

Date d'impression: 19.11.2015

Code du produit: j4030_sd

Page 6 de 8

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
7722-84-1	Eau oxygénée 35 %; peroxyde d'hydrogène en solution					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	16,4 mg/l	96 h	Pimephales promelas	IUCLID
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	0,88 mg/l	72 h	Chlorella vulgaris	

12.2. Persistance et dégradabilité

Les tensioactifs présents dans le produit sont conformes aux exigences du Règlement relatif aux détergents N° 648/2004/CE.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Ces informations ne sont pas disponibles.

Information supplémentaire

Demande Chimique en Oxygène (DCO): 118mg O2/g

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Vider soigneusement les bidons. Ne pas verser des restes de produits en grande quantité dans la canalisation.

Code d'élimination des déchets-Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Oxycal

Date d'impression: 19.11.2015

Code du produit: j4030_sd

Page 7 de 8

Code d'élimination de déchet-Résidus

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FF DU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau. Retourner les conditionnements nettoyés pour recyclage.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU: non applicable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: non applicable

14.4. Groupe d'emballage: non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non demandé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

Information supplémentaire

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations**Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

- 34 Provoque des brûlures.
41 Risque de lésions oculaires graves.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Oxycal

Date d'impression: 19.11.2015

Code du produit: j4030_sd

Page 8 de 8

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)